

MISE A JOUR DE LA VENTILATION EN CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ANTENNE TERRITORIALE DES SERVICES DU CENTRE DE GESTION EN SAINTONGE

DELIBERATION DEL-2026-03/n°12

Le mardi 24 mars 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le mercredi 11 mars 2026, s'est réuni dans la salle de la Mairie des Gonds, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1 ^{ère} Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 ^{ème} Vice-Président	Présent	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 ^{ème} Vice-Présidente	Excusée – Pouvoir à M. GRENOT	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 ^{ème} Vice-Président	Excusé	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Excusée	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Excusée – Pouvoir à M. MARTIN	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à M. TONNEAU	Anne DRIBAUT, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent		
René ESCLOUPIER, Conseiller municipal d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Présente	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTES	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUT, Maire-Adjointe de JONZAC	Excusée – Pouvoir à Mme TACHE	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN		Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	Excusée
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes		Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à Mme DESPREZ	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge	Excusée – Pouvoir à M. CHATELIER	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonnay-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Excusée		
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère municipale de LA ROCHELLE		Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort		Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Administrateur du CCAS de Royan		Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Excusée		
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Excusée		

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	08
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	15

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental

Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17

Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17

M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

**MISE A JOUR DE LA VENTILATION EN CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION
DE PROGRAMME POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ANTENNE TERRITORIALE DES
SERVICES DU CENTRE DE GESTION EN SAINTONGE**

**DELIBERATION
DEL-2026-03/n°12**

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Rappelant que dans le cadre de la construction de l'antenne territoriale des services du Centre de gestion en Saintonge, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'une autorisation de programme (AP) numérotée **AP-2023-001**, par délibération DEL-2023-03/n°07 du 29 mars 2023 ;

Que pour mémoire, l'enveloppe budgétaire prévisionnelle globale pour la réalisation du projet est évaluée à 3.370.000 € TTC ;

Que le 8 juillet 2025, le Conseil d'administration a décidé l'acquisition d'un terrain situé sur le territoire de Pisany en prévision d'y construire la future antenne du Centre de gestion ;

Précisant qu'à la suite, un projet de compromis de vente a été établi, que cependant, les discussions engagées entre le Centre de gestion et la commune de Pisany n'ont pas permis de réunir les conditions nécessaires à la finalisation et à la signature du compromis, comme constaté par les vice-présidents du Centre de gestion à l'issue d'une réunion de travail le 2 octobre 2025 ;

Que, ce faisant, il est proposé à l'actuel Conseil d'administration de mettre en suspens le projet et d'en laisser l'appréciation au nouveau Conseil d'administration qui sera constitué à l'été 2026, notamment pour en modifier la détermination des besoins et du financement, le cas échéant ;

Considérant que dans cette attente, et à l'occasion de la présentation du budget primitif de l'exercice 2026, il est également proposé au Conseil d'administration de maintenir ouverte l'AP relative à ce projet à hauteur de 3.370.000 € TTC, et de mettre à jour sa décomposition globale en crédits de paiement annuels (CP) par grandes opérations comme suit :

Opérations	Montant total AP	CP 2023 réalisés	CP 2024 réalisés	CP 2025 réalisés	CP 2026	CP 2027	CP 2028
Acquisition de la parcelle	250.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	250.000 €	
Rémunération de la maîtrise d'ouvrage déléguée	100.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50.000 €	50.000 €
Avance à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour paiements divers : - Etudes préalables - Honoraires (MOE, BC, SPS...) - Assurance - Indemnités de concours	470.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300.000 €	170.000 €



Avance à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour travaux de construction	2.250.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €		2.250.000 €
Aléas au stade de faisabilité	300.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €		300.000 €
TOTAL	3.370.000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	600.000 €	2.770.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve :

- de mettre à jour la ventilation en crédits de paiement de l'autorisation de programme pour la construction d'une antenne territoriale des services du CDG17 en Saintonge telle que susvisée ;
- de mettre en suspens le projet et d'en laisser l'appréciation au nouveau Conseil d'administration qui sera constitué à l'été 2026, notamment pour en modifier la détermination des besoins et du financement, le cas échéant ;
- de maintenir ouverte l'AP relative à ce projet à hauteur de 3.370.000 € TTC, et de mettre à jour sa décomposition globale en crédits de paiement annuels (CP) par grandes opérations.

Rapport n°12

Délibéré le 24 mars 2026

Fait à La Rochelle, le 24 mars 2026.

Le Président

Alexandre GRENOT

